

avaient subi un entraînement spécial dans les institutions britanniques avant de venir au Canada, les garçons ayant appris à s'acquitter des légers travaux de la ferme et les filles s'étant familiarisées avec les travaux de maison. A leur arrivée au Canada, les garçons étaient placés sur les fermes, les filles allaient à la ville ou à la campagne, mais les institutions demeuraient légalement tutrices des enfants jusqu'à ce qu'ils fussent devenus adultes; de plus, jusqu'à ce qu'ils aient atteint leur dix-neuvième année, ils étaient placés sous le contrôle du directeur de l'immigration juvénile.

En vertu de l'entente de colonisation de l'Empire Britannique, le terme "enfant" s'appliquait à tout garçon âgé de 14 à 19 ans et toute fille de 14 à 17 ans allant au Canada sous les auspices de sociétés provinciales ou reconnues. Ces organisations bénéficiaient de l'entente de colonisation outre-mer qui pourvoyait au transport gratuit des garçons et des filles qui immigraient au Canada sous leurs auspices. Le 23 septembre 1931, ces sociétés furent averties que le gouvernement fédéral avait décidé de ne plus accorder d'assistance de cette nature.

Les enfants évacués ou invités, habitant temporairement le Canada à cause de la guerre au Royaume-Uni, ne figurent pas dans les statistiques de cette section.

13.—Immigrés juvéniles britanniques, années fiscales 1901-40

NOTA.—Ces immigrés sont, bien entendu, compris dans le total des immigrés indiqué ailleurs.

Année	Immigrés juvéniles	Année	Immigrés juvéniles	Année	Immigrés juvéniles
1901.....	977	1915.....	1,899	1929.....	3,036
1902.....	1,540	1916.....	821	1930.....	4,281
1903.....	1,979	1917.....	251	1931.....	2,190
1904.....	2,212	1918.....	Nil	1932.....	478
1905.....	2,814	1919.....	"	1933.....	172
1906.....	3,258	1920.....	155	1934.....	6
1907 (9 mois).....	1,455	1921.....	1,426	1935.....	6
1908.....	2,375	1922.....	1,211	1936.....	4
1909.....	2,424	1923.....	1,184	1937.....	10
1910.....	2,422	1924.....	2,080	1938.....	44
1911.....	2,524	1925.....	2,000	1939.....	120
1912.....	2,689	1926.....	1,862	1940.....	49
1913.....	2,642	1927.....	1,741		
1914.....	2,318	1928.....	2,070		

Sous-section 8.—Immigration orientale

Immigration orientale.—L'entrée au Canada d'immigrants appartenant aux races orientales est fondamentalement un problème économique plutôt qu'un problème ethnique, lequel affecte tout spécialement nos régions les plus rapprochées de l'Orient et les classes dont la sécurité économique est menacée. Un relevé de